

Parc archéologique : bientôt une gouvernance franco-allemande

Patrick Weiten, président du Département de la Moselle, a rencontré le Landrat du SaarpfalzKreis, le Dr Theophil Gallo. Ils se sont accordés sur une proposition de statuts pour la création d'une structure franco-allemande dédiée à la gestion, à la promotion et au développement du Parc archéologique européen de Bliesbruck-Reinheim.

Hier à 12:00 | mis à jour à 12:05 - Temps de lecture : 2 min
| | Vu 178 fois



Sous statut associatif dans un premier temps, la structure de gouvernance transfrontalière du Parc archéologique de Bliesbruck-Reinheim permettra d'intégrer des acteurs publics et privés des deux territoires. Photo RL /Thierry NICOLAS

Dans le cadre de la politique menée en faveur de la coopération transfrontalière, Patrick Weiten, président du Département de la Moselle, a rencontré le Landrat du SaarpfalzKreis, le Dr Theophil Gallo, pour évoquer la gouvernance du Parc archéologique européen de Bliesbruck-Reinheim.

À l'issue de leurs échanges, ils se sont accordés sur une proposition de statuts pour la création d'une structure franco-allemande dédiée à la gestion, à la promotion et au développement de ce site culturel.

Le Parc archéologique européen de Bliesbruck-Reinheim deviendra ainsi un espace d'expérimentations pour la coopération franco-allemande de proximité unique dans le Grand Est. Patrick Weiten et le Dr Theophil Gallo vont à présent engager les démarches en Moselle et en Sarre pour fédérer les acteurs du territoire qui souhaiteraient prendre part au projet et engager avec eux le processus pour la créer. Cet outil fera du Parc archéologique européen de Bliesbruck-Reinheim une référence dans le domaine de la coopération franco-allemande de proximité.

Statut associatif

Sous statut associatif dans un premier temps, cette structure permettra d'intégrer des acteurs publics et privés des deux territoires. À ce stade de la coopération, il s'agit d'une nouvelle étape après les décisions de l'année dernière. Les édiles ont indiqué être ouverts à l'évolution du format associatif pour répondre aux défis et aux enjeux de cette ambition transfrontalière. Profitant des similitudes entre le droit local et le droit allemand en matière d'association, il s'agit de faciliter les adhésions de nouveaux partenaires et surtout de disposer d'une structure qui puisse facilement évoluer et répondre ainsi aux besoins du projet.

Comme l'ont rappelé les deux élus, « la création de cette structure participera à la poursuite de la coopération engagée maintenant depuis trente ans entre le Département de la Moselle et le Saarpfalzkreis, et à son développement en intégrant de nouveaux opérateurs, la valorisation et à la promotion du Parc archéologique européen de Bliesbruck-Reinheim, la volonté faire grandir l'attractivité du Parc auprès du public, en étoffant son offre et ses capacités et la promotion du site comme lieu de référence de la coopération franco-allemande de proximité ».